



Préfecture du Terr. de Belfort
13 OCT. 2008
Service Courrier

Réunion du Comité Syndical

du mercredi 1^{er} octobre 2008

CS - 5.08

Marché « transport et traitement de déchets en provenance de l'Usine d'Incinération de Bourogne, du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2011 ».

RAPPORT

Présenté par Monsieur Marcel GRAPIN
Vice-Président

Monsieur le Vice-Président informe les membres du Comité Syndical que le S.E.R.T.R.I.D a procédé à une consultation concernant le transport, la valorisation et le traitement de déchets en provenance de l'usine d'incinération de Bourogne.

Il en précise les caractéristiques, à savoir :

I - Type de procédure

Appel d'offres ouvert, passé en application des articles 33, 57 à 59 et 77 du code des marchés publics.

II - Descriptif du marché

Ce marché est d'une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2009.

Il concerne le transport et le traitement des REFIOM, des mâchefers valorisables et des ordures ménagères.

Il comprend quatre lots :

- lot 1 : transport et valorisation de REFIOM
- lot 2 : transport et traitement de REFIOM en Centre d'Enfouissement Technique de classe 1
- lot 3 : transport et traitement de mâchefers V
- lot 4 : transport et traitement d'ordures ménagères en Centre d'Enfouissement Technique

III - Critère de jugement des offres

Offre économiquement la plus avantageuse, sur la base du critère unique du prix le plus bas.

IV - Déroulement de la procédure

Une publicité a été envoyée simultanément au J.O.U.E. et au B.O.A.M.P. le 8 juillet 2008.

La remise des offres était fixée au 5 septembre 2008 à 12 h 00.

Huit entreprises ont remis une offre dans les délais :

- SITA CENTRE EST – Dijon (21)
- COLAS EST – Eguenigue (90)
- SECHE ENVIRONNEMENT – Changé (53)
- ECO DEVELOPPEMENT – Mietesheim (67)
- EMTA – Limay (78)
- MINERAL PLUS – (Allemagne)
- GALLOIS GLEIZES – Taverny (95) (agissant pour la société ENTSORGUNG sise à Kassel – Allemagne)
- BIOCOS NATURA – Sigolsheim (68)

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 10 septembre 2008 pour l'ouverture des plis, qui a fait apparaître les résultats suivants :

Lot 1 : transport et valorisation de REFIOM

Société	Prix en € HT la tonne
ECO DEVELOPPEMENT	146.00
MINERAL PLUS	152.00
GALLOIS GLEIZES	155.00
BIOCOS NATURA	152.10

Lot 2 : transport et traitement de REFIOM en CET de classe 1

Société	Prix en € HT la tonne
SECHE ENVIRONNEMENT	299.01
SITA CENTRE EST	255.01
EMTA	253.00

Lot 3 : transport et traitement de mâchefers V

Société	Prix en € HT la tonne
COLAS EST	2.20

Lot 4 : transport et traitement d'ordures ménagères en CET

aucune offre déposée

V - Conclusion

La Commission d'Appel d'Offres a décidé de retenir les offres des entreprises suivantes :

- lot 1: ECO DEVELOPPEMENT
- lot 2: EMTA
- lot 3: COLAS EST

qui ont proposé le prix le plus bas.

Le lot 4 est déclaré infructueux.

A l'UNANIMITE, le Comité Syndical :

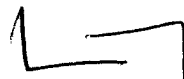
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer avec les entreprises ECO DEVELOPPEMENT, EMTA et COLAS EST, les marchés correspondant respectivement aux lots n°1 « transport et valorisation de REFIOM », lot n°2 « transport et traitement de REFIOM en CET de classe I » et lot n°3 « transport et traitement de mâchefers V ».

Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 1^{er} octobre 2008, ladite délibération
ayant été affichée par extrait le 14 OCT. 2008 conformément à l'article L 2121-25 du
Code Général des Collectivités Territoriales.

Dépôt en Préfecture le 13 OCT. 2008

Préfecture du Terr. de Belfort
13 OCT. 2008
Service Courrier

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président



Leouahdi Selim GUEMAZI